



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle des Escadrille canadiennes de plaisance (ci-après nommé « la société ») se tiendra virtuellement le samedi 29 novembre 2025, à 13 h 00 HNE, dans le but de:

1. Recevoir et, s'il est opportun, approuver les rapports des dirigeants et des comités de la société.
2. Réception des états financiers de la société pour l'exercice clos le 30 juin 2025 et du rapport du vérificateur à ce sujet.
3. Nomination du vérificateur de la société et autorisation donnée au conseil d'administration de fixer la rémunération du vérificateur.
4. Élection des administrateurs de la société. Une copie du rapport du comité de nomination est jointe à la présente convocation en tant qu'annexe « A » et en fait partie intégrante.
5. Modification de l'article de prorogation
6. Modification des règlements administratifs
7. Examen de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci.

Fait à Toronto, en Ontario, le 31 octobre 2025.

Par ordre du conseil d'administration
David Agnew
Secrétaire national

VEUILLEZ NOTER QUE DES AVIS MIS À JOUR SERONT PUBLIÉS UNE FOIS QUE LES DÉTAILS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2025 AURONT ÉTÉ FINALISÉS.

ANNEXE A 2025

Lors de sa dernière réunion avant sa suspension le 27 février 2025, le comité des candidatures a présenté un rapport d'étape accompagné des candidatures au conseil d'administration, conformément à l'article 5.03 (1) des statuts du CPS-ECP, qui seront présentées lors de l'assemblée générale annuelle des membres prévue le samedi 29 novembre 2025, sous forme virtuelle.

PARTIE I : ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

Le directeur suivant a été élu lors d'une précédente assemblée générale annuelle des membres tenue en octobre 2023 pour un premier mandat de trois ans et n'a pas besoin d'être réélu. Son mandat prend fin en 2026.

George Craigie

Huron Shores, ON
West Island Squadron
St. Lawrence District

Les administrateurs suivants ont été élus lors d'une précédente assemblée générale annuelle des membres tenue en octobre 2023 pour un deuxième mandat de trois ans et ne doivent pas être réélus. Leur mandat prend fin en 2026.

Scott Homan, S

Goderich, ON
Goderich Power and Sail
Squadron
Western Ontario District

Lise Blais-Huot, NS

Québec, QC
Escadrille nautique Québec
District Estuaire St-Laurent

Le directeur suivant a été élu lors d'une précédente assemblée générale annuelle des membres tenue en octobre 2024 pour un premier mandat de trois ans et n'a pas besoin d'être réélu. Son mandat prend fin en 2027.

David Agnew

Fenelon Falls, ON
Kawartha Lakes Squadron
Quinte District

Le directeur suivant a été élu lors d'une précédente assemblée générale annuelle des membres tenue en octobre 2024 pour un deuxième mandat de trois ans et n'a pas besoin d'être réélu. Son mandat prend fin en 2027.

Gary Clow

Chilliwack, BC
Valley Power and Sail Squadron
Pacific Mainland District

PARTIE II : ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ 2026

Conformément à l'article 5.7.5(a) du règlement du CPS-ECP, le rapport d'étape du comité de nomination propose les personnes suivantes pour être élues administrateurs du CPS-ECP pour un premier mandat de trois ans lors de l'assemblée générale annuelle des membres qui se tiendra virtuellement le samedi 29 novembre 2025. Le mandat prendra fin en 2028.

Tom Beaver

Ottawa, ON
Ottawa Squadron
Rideau District

Conformément à l'article 5.7.5(a) du règlement du CPS-ECP, le rapport d'étape du comité de nomination propose les personnes suivantes pour être élues administrateurs du CPS-ECP pour un deuxième mandat de trois ans lors de l'assemblée générale annuelle des membres qui se tiendra virtuellement le samedi 29 novembre 2025. Le mandat prendra fin en 2028.

Elaine Mundle, S

Wasaga Beach, ON
Blue Mountain Power and Sail
Squadron
Georgian Trent District

John Ashworth

Toronto, ON
Don Valley Power and Sail
Squadron
York District

Marie Dosso

Mississauga, ON
Port Credit Power and Sail
Squadron
York District

Janet Fraser, SN

North Saanich, BC
Victoria Power and Sail
Squadron
Vancouver Island South
District

Conformément à l'article 5.03 (3b) des statuts des CPS-ECP, *un administrateur ne peut occuper que deux mandats.... À moins que le Conseil de direction ne lui accorde un prolongement d'un an*. Le conseil de direction recommande que le mandat de Robert J, Anderson soit prolongé d'un an afin de lui permettre de continuer le travail entrepris en mettant à jour les règles et politiques découlant des statuts 2025

Robert J. Anderson, AP

Pickering, ON
Frenchman's Bay Power and Sail Squadron
York East District

AVIS DE RÉOLUTION(R1)

CPS-ECP R1 (2025 11 29)

Article de prorogation

Modifier les statuts de prorogation de CPS-ECP afin de réduire le nombre d'administrateurs requis.

ATTENDU QUE la société a l'intention d'adopter des statuts modificatifs afin de modifier le nombre d'administrateurs;

et **ATTENDU QUE** Le conseil d'administration de la société a précédemment approuvé les modifications apportées aux statuts;

SUR UNE MOTION DÛMENT PRÉSENTÉE, approuvée et adoptée

IL EST RÉSOLU PAR RÉOLUTION SPÉCIALE (VOTE À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS) QUE:

1. Les statuts constitutifs / de prorogation de CPS-ECP seront modifiés afin de préciser qu'il y aura au minimum sept administrateurs et au maximum onze administrateurs ;
2. Dans le cas où il serait nécessaire d'apporter des modifications mineures aux statuts modificatifs, deux administrateurs ou dirigeants de la société sont par les présentes autorisés à apporter ces modifications mineures, sous réserve d'obtenir au préalable l'avis du conseiller juridique de la société ; et
3. Deux administrateurs ou dirigeants de la société sont par les présentes autorisés à signer les statuts modificatifs au nom de la société et à les soumettre aux autorités gouvernementales compétentes pour approbation, si nécessaire.

Proposé par:

Appuyé par:

Nouveaux statuts

Adopter de nouveaux règlements administratifs

ATTENDU QUE la Société a l'intention d'adopter un nouveau règlement général d'exploitation reflétant ses pratiques de gouvernance prévues, dont une copie a été distribuée précédemment aux administrateurs (« Règlement 2025 »);

et **ATTENDU QUE** le conseil d'administration a, par résolution, approuvé précédemment le règlement 2025, sous réserve de la confirmation par les membres de la société.;

SUR UNE MOTION DÛMENT PRÉSENTÉE, appuyée et adoptée;

IL EST RÉSOLU PAR RÉOLUTION SPÉCIALE (VOTE À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS) QUE:

1. L'approbation antérieure du règlement 2025 par le conseil d'administration est ratifiée, approuvée et confirmée ;
2. Dans le cas où des modifications mineures devraient être apportées aux dispositions contenues dans le règlement 2025, sous réserve d'obtenir au préalable les conseils nécessaires auprès du conseiller juridique de la société, deux administrateurs et dirigeants de la société sont autorisés à apporter les modifications mineures nécessaires au règlement 2025 ; et
3. Deux administrateurs et dirigeants de la société sont autorisés à signer ledit règlement 2025 au nom de la société et à le soumettre aux autorités gouvernementales compétentes pour approbation.

Proposé par:

Appuyé par:

RAPPORTS FINANCIERS DE FIN D'EXERCICE

Les rapports financiers de fin d'année ne sont plus publiés sous forme imprimée avec l'avis de convocation à l'assemblée générale annuelle. Les membres peuvent consulter les rapports à l'adresse suivante : www.cps-ecp.ca pour l'impression personnelle.

Les documents suivants sont disponibles:

- État de fin d'exercice
- Rapport du vérificateur
- État de la situation financière
- État des opérations
- État des variations des actifs
- Tableaux des flux de trésorerie
- Notes annexes aux états financiers
- Règlement administratifs

Si vous ne parvenez pas à accéder à ces rapports sur notre site Web, ils peuvent vous être envoyés gratuitement par courrier électronique. Si vous préférez tout de même recevoir une copie imprimée par la poste, des frais de traitement et d'affranchissement prépayés de 5,00 \$ vous seront facturés. Veuillez adresser votre demande à Liudmila Nikolaeva à notre bureau national.

Téléphone: 416-293-2438 poste. 0160 ou 1-888-277-2628 poste. 0160

Courriel: hgg@cps-ecp.ca